



LOCATION ET CAUTION : FRAIS DE CARBURANT DEDUITS.

Par **redigan**, le **10/09/2013** à **13:58**

Bonjour,

ma belle-fille vient de restituer l'appartement qu'elle louait via une agence. La porte de salon ayant subi des dégradations, le propriétaire a retenu une partie de la caution pour les frais de réparation engagés. Il a effectué lui-même ces réparations, mais habitant à 100 kms de l'appartement qu'il loue, il a également déduit des frais de carburant au prix forfaitaire de 2 euros du kilomètre !!

A-t-il le droit de faire cela ??

En vous remerciant par avance.

Par **janus2fr**, le **10/09/2013** à **14:22**

Bonjour,

Vous avez déjà posé cette question là : http://www.legavox.fr/forum/consommation/clauses-abusives/location-caution-frais-carburant-deduits_53233_1.htm#.Ui8NBGf2Wvc

Je vous y ai répondu...

Par **redigan**, le **11/09/2013** à **09:47**

Bonjour, j'avais fait une fausse manip, désolé ... J'ai par ailleurs demandé des informations supplémentaires dans mon sujet. Si vous pouviez aller y jeter un coup d'oeil ... En vous remerciant par avance.